

Session ordinaire du 22 mai 1952.

Le vingt deux mai mil neuf cent cinquante deux à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Combrès s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Jean Louis Allary Maire.

Présents : M^{rs} Allary. Ferret. Droumier. Faure. Eralloux. Viollet. Mazire. Bajile.

Absents : M^{rs} Philippeau. Campot. Martin.

Bureau de Bienfaisance.

Présents : M^{rs} Faure & Bajile.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal que Monsieur Claret, à l'occasion d'une demande de papiers d'Etat Civil a fait un don de mille francs pour le Bureau de Bienfaisance.

Trieur.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré longuement sur la question des réparations à effectuer au trieur avec Monsieur Larrin forgeron à Bousnac décide à l'unanimité d'adopter le système Charot pour un moteur électrique, et décide également de surélever le trieur ce qui rendra plus pratique son utilisation.

Caisse Départementale Scolaire.

Le Conseil Municipal approuve les acquisitions projetées en accord avec le Directeur de l'école de Combrès.

Ne disposant pas de ressources suffisantes, tout en retenant le principe du projet, le Conseil Municipal, décide de subordonner sa réalisation à une participation satisfaisante de la Caisse Départementale Scolaire. Lorsque celle-ci sera connue le Conseil Municipal précisera le financement de la part restant à sa charge.

Plaque commémorative des morts de la guerre 1914-1918.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la plaque commémorative des morts de la guerre 1914-1918 apposée sur la façade de l'église est très détériorée. Les noms deviennent illisibles. On pourrait envisager la refaçon de cette plaque. Le Conseil Municipal après avoir délibéré demande à Monsieur le Maire de bien vouloir se renseigner sur le prix de revient d'une nouvelle plaque. Suivant les renseignements le Conseil Municipal statuera sur la décision à prendre lors d'une prochaine réunion.

Réparation du Corbillard et civière pour le cimetière.

Le Conseil Municipal décide de faire allonger les bancs du corbillard et de faire faire une civière qui restera au cimetière.

Achat rouleur compresseur.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une réunion du Comité Intercommunal dans laquelle aucune décision n'a été prise au sujet de l'achat d'un rouleur compresseur. Le prix étant encore plus élevé que prévu précédemment, le Comité prendra une décision à la prochaine réunion sur le moyen de financement de cet achat.

Fait et délibéré le jour mois et an susdits. Ont signé tous les membres présents. Dans cette même séance le Conseil Municipal décide de faire repeindre les portes et les fenêtres des écoles et de la mairie.

Albay
Fralbourg
Furet
Lhoumer
Gillot
Mazing
Fauré
Mazing